

Secrétariat général du gouvernement

Nouméa le 19 FEV. 2026

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie
de la Nouvelle-Calédonie

Service de l'industrie

BP : M2 – 98849 Nouméa Cedex
Tél. : (687) 27 02 30 - télécopie : 27 40 14

N° 2026-DIMENC-8830

Bordereau d'envoi

Affaire suivie par : M. Julien BLANCHE
julien.blanche@gouv.nc
Ligne directe : 27.01.98

Pièces adressées à : Madame le chef de l'imprimerie administrative

Nombre	Sommaire	Observations
1	Erratum au <i>Journal officiel</i> de la Nouvelle-Calédonie à l'arrêté de prescriptions spéciales 517-2026/ARR/DIMENC du 29 janvier 2026 autorisant la société DUMEZ GTM CALEDONIE à exploiter un atelier de maintenance mécanique sur la zone industrielle de DUCOS, commune de Nouméa ; paru au J.O.N.C n°11035 du 04/02/2026 (page 3309 à 3311).	Pour publication au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie Transmis par courrier électronique le 19/02/2026

Le chef du service de l'industrie



Hervé CHERAMY